

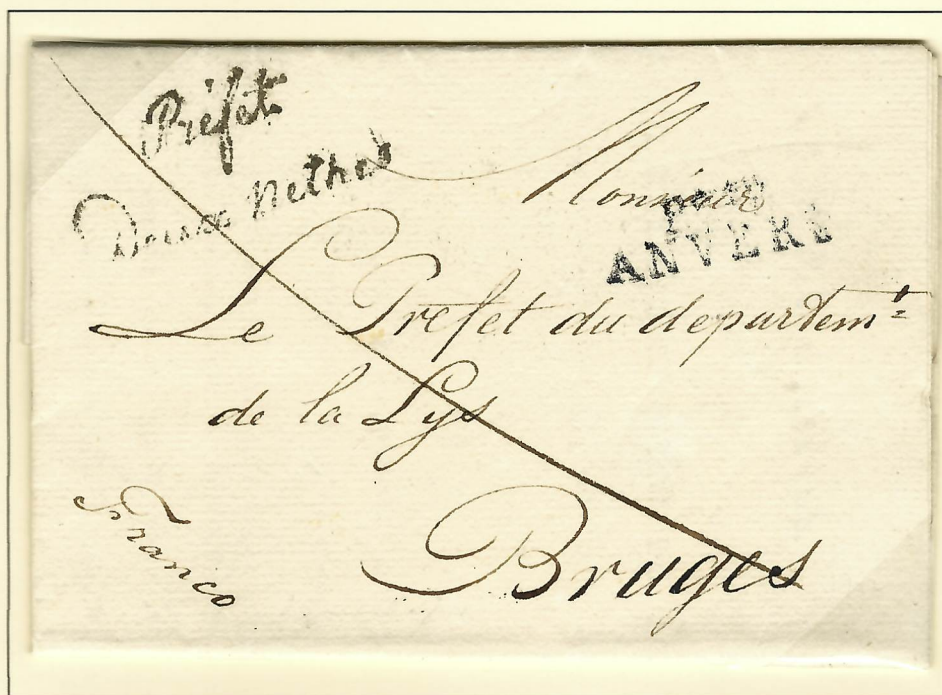
93

DEUX-NETHES

Chef-lieu : ANVERS



Lettre du 17 Brumaire an V (7 novembre 1796) du Commissaire de l'administration centrale du département. Marques postales : en noir, le cachet du département, en rouge, la marque de départ de la poste, et, manuscrite, la taxe d'acheminement de 2 décimes



Lettre du 23 juillet 1811 du Préfet Voyer d'Argenson, nommé le 29 mars 1809. Cette lettre a voyagé en Port Payé, d'où la présence du trait en diagonale. Marques postales : Marque de départ en noir P.93.P ANVERS et cachet du Préfet. Au verso marque manuscrite de la taxe 4 décimes, payée au départ.